Les prix pour *Up* (Région de Bruxelles-Capitale)

Prix février 2020 (*) - TVA 21% incluse Cette fiche de prix fait intégralement partie des Conditions Spécifiques de votre Contrat avec Electrabel sa



Les prix qui vous sont facturés sont constitués des parties suivantes : le prix pour l'électricité, le prix pour le gaz, la redevance fixe, les coûts d'électricité verte et le cas échéant de cogénération, les Coûts de Réseau électricité et gaz (approuvés par la CREG et les régulateurs régionaux) et enfin les Suppléments (taxes et surcharges) fixés par les pouvoirs publics.

ELECTRICITE: PRIX D'ÉNERGIE FIXE - 4 ANS							
NORMAL	Février 2020						
Prix par kWh (c€/kWh)	6,936						
BIHORAIRE	Février 2020						
Prix par kWh heures pleines (c€/kWh)	8,272						
Prix par kWh heures creuses (c€/kWh)	5,796						
EXCLUSIF NUIT	Février 2020						
Prix par kWh (c€/kWh)	5,796						

GAZ : PRIX D'ÉNERGIE FIXE - 4 ANS	
Février 2020	
2,880	

ABONNEMENT - REDEVANCE MENSUELLE POUR LES SERVICES UP

Redevance mensuelle (€/mois, contribution Recupel incl.)

20,49

COUTS ENERGIE VERTE (1) Coûts énergie verte (c€/kWh)

ELECTRICITE - COUTS DE RÉSEAUX: UTILISATION DES RÉSEAUX DE DISTRIBUTION, DE TRANSPORT ET DE SUPPLEMENTS (2)										
			DIST	TRANSPORT	SUPPLEMENTS					
Gestionnaire du réseau de distribution	Normal	Bihoraire heures pleines	Bihoraire heures creuses	Exclusif nuit	Terme fixe	Terme de puissance mise à disposition			Cotisation sur l'énergie	Cotisation fédérale (3)
		pieliles	creuses			<= 13 kVA	> 13 kVA			
Région de Bruxelles-Capitale	(c€/kWh)	(c€/kWh)	(c€/kWh)	(c€/kWh)	(€/an)	(€/an)		(c€/kWh)	(c€/kWh)	(c€/kWh)
SIBELGA	8,49	8,49	6,20	6,20	12,38	32,69	65,41	2,45	0,23306	0,31805

DROIT POUR LE FINANCEMENT OBLIGATIONS DE SERVICE PUBLIC. MONTANTS INDEXÉS POUR 2020.							
Région de Bruxelles-Capitale	(€/an)						
<= 1,44 kVA > 1,44 et <= 6 kVA > 6 et <= 9,6 kVA > 9,6 et <= 13 kVA > 13 et <= 18 kVA > 18 et <= 36 kVA > 36 et <= 56 kVA > 56 kVA	0,00 12,20 19,60 24,54 36,74 48,93 98,01 159,28						

GAZ - COUTS DE RÉSEAUX: UTILISATION DES RÉSEAUX DE DISTRIBUTION, DE TRANSPORT ET DE SUPPLEMENTS (2)												
		DISTRIBUTION								SPORT SUPPLEMENTS		
Gestionnaire du réseau de distribution	0 - 5 0	T1 00 kWh/an	5 001 - 15	T2 50 000 kWh/an		Г3 00 000 kWh/an	•	r l'activité nptage	Coûts	Cotisation sur l'énergie	Cotisation fédérale (3)	
de distribution	Terme fixe	Terme proportionnel	Terme fixe	Terme proportionnel	Terme fixe	Terme proportionnel	Relevé annuel	Relevé mensuel	Fluxys (4)			
Région de Bruxelles-Capitale	(€/an)	(c€/kWh)	(€/an)	(c€/kWh)	(€/an)	(c€/kWh)	(€/an)	(€/an)	(c€/kWh)	(c€/kWh)	(c€/kWh)	
SIBELGA	5,23	2,160	46,32	1,338	983,58	0,714	19,46	739,01	0,182	0,12073	0,07513	

OBLIGATIONS DE SERVICE PUBLIC (Région Bruxelles-Capitale)							
Calibre du compteur	(€ /an)						
6 ou 10 m³/heure (5) 6 ou 10 m³/heure (6) 16 m³/heure 25 m²/heure 40 m²/heure 65 m²/heure 100 m³/heure	3,34 11,47 28,02 69,12 138,23 345,43 480,32						
160 m³/heure	616.95 801.67						



FRAIS DE RAPPEL ET DE MISE EN DEMEURE (3) (7) Montants applicables en 2019 Frais de rappel Mise en demeure 7,50 max (1er gratuit) 15,00 max

- (P) Procretables pour tout contrat conclus entre is far furier 2020 et à 29 fevrier 2020 et à 29 fevrier 2020 et à 29 fevrier 2020 et à 20 fevrier 2020 et à

Conformément à l'Arrêté Ministériei du 30/03/2007 et l'article 4 de la Loi-programme du 27 avril 2007 (à partir du 1 er juillet 2009) les personnes suivantes ont droit au tarif social : les clients finals ou toute personnes vivant sous le même toit ou un membre de leur ménage qui bénéficient (i) du revenu dintégration accordé par le CPAS, (ii) du revenu grannti aux personnes agées ou l'ayant-droit conservant par l'application de l'article 2 1,52 de la loi du 1 er avril 1989 le droit à la majoration de rente, sou de la garantie de revenus aux personnes agées (GRAPA), (ii) d'une allocation aux handicagés, (vi) d'une allocation de rente particle d'une revenus garanti aux personnes agées, de la garantie de revenus aux handicagés, (vi) d'une allocation aux handicagés, (vi) d'une allocation aux handicagés, (vi) d'une allocation aux

